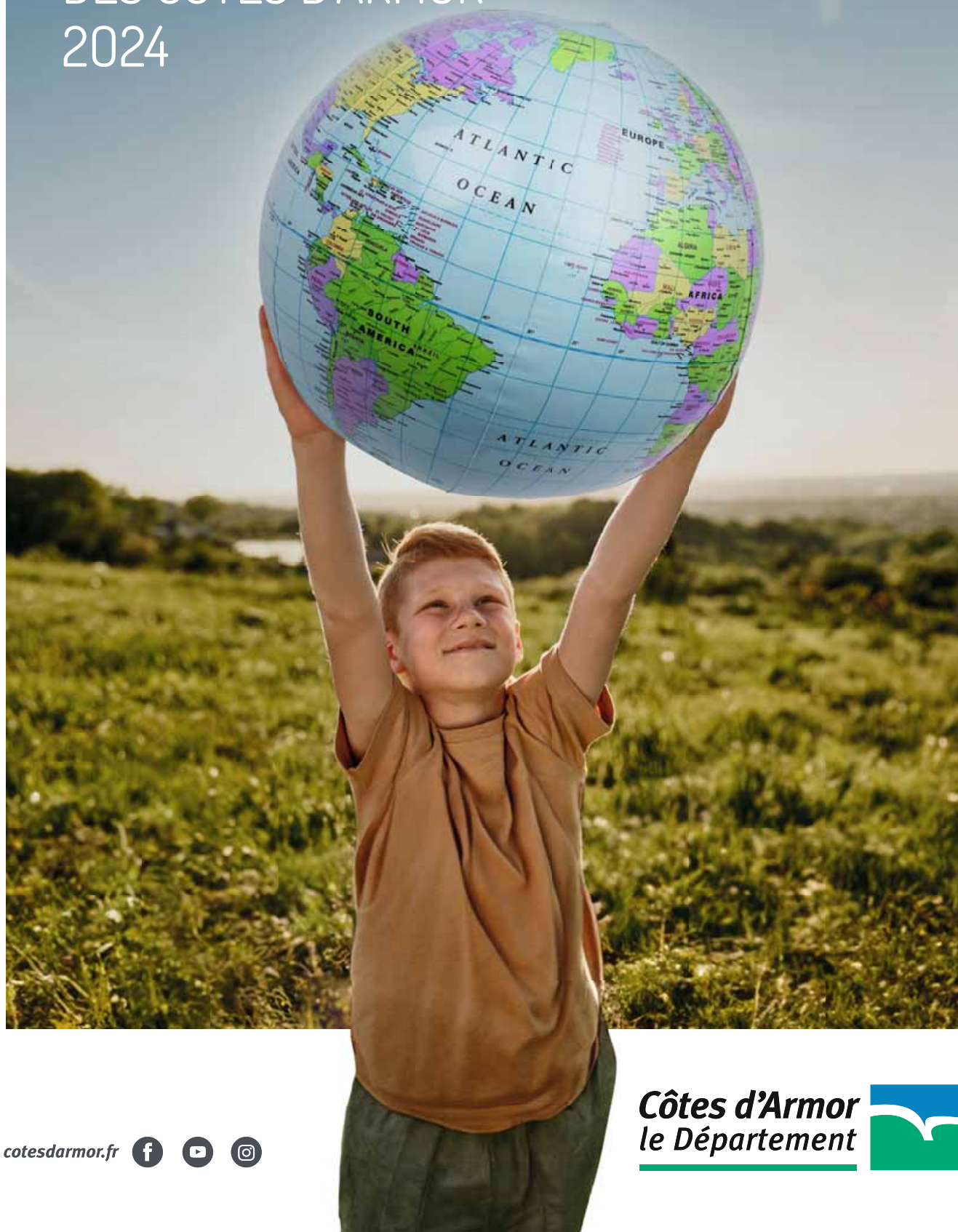


SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR 2024





Christian Coail

Président du Département
des Côtes d'Armor

+1,5 °C. C'est le seuil symbolique de réchauffement climatique que la version la plus optimiste des accords de Paris entendait éviter pour la fin du siècle. Nous venons, officiellement, de l'atteindre... dès 2024. Doit-on céder pour autant à l'abattement, à la démobilisation ? Absolument pas ! Chacune, chacun doit agir, à son niveau, pour préserver ce bien commun, notre bien commun, qu'est l'environnement. C'est ce que nous faisons au Département des Côtes d'Armor. Le rapport que voici détaille certaines de nos actions. Mais, la notion de développement durable allant au-delà de l'écologie, vous trouverez également des actions dans le domaine du social et de la citoyenneté. Autant d'opérations qui visent à préserver la cohésion de notre société.

« Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse ». Avec les urgences sociales, écologiques et démocratiques que nous vivons, ces mots d'Albert Camus n'auront sans doute jamais eu autant de sens. Préserver la cohésion de notre société, préserver notre planète, c'est ce que nous nous attachons à faire, à notre échelle, à travers les actions que vous allez découvrir dans ce document.

Retrouvez cette synthèse et les précédentes sur
cotesdarmor.fr / Le Département /
Les grands enjeux /
Développement Durable

INTRODUCTION

Le Département des Côtes d'Armor en un coup d'œil

4

5

1. AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT

6

1.1 Programme « territoires adaptés au climat de demain »

8

1.2 Accélérer la transition énergétique de la collectivité

10

1.3 Décarboner les mobilités

12

1.4 Décarboner l'action de l'administration publique

14

1.5 Réduire l'impact carbone de nos infrastructures routières

15

2. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,

LES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

16

2.1 Le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude voit le jour

18

2.2 Protéger durablement les espaces naturels par la maîtrise foncière

20

2.3 L'environnement, un enjeu fort dans la gestion des routes départementales

22

2.4 Le Département poursuit son soutien aux agricultrices et agriculteurs

23

3. GARANTIR PLUS DE COHÉSION ET DE SOLIDARITÉ
ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

24

3.1 Enfance-famille : faire des Côtes d'Armor un territoire « à hauteur d'enfant » !

26

3.2 Vieillesse de la population et perte d'autonomie, le Département poursuit ses efforts

28

3.3 Agir pour le maintien et l'accès au logement

30

3.4 Création d'un fonds pour l'insertion des femmes monoparentes

31

4. PROMOUVOIR L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUTES ET TOUS

32

4.1 Création de l'ambition parasport : inscrire la pratique sportive dans le projet de vie des personnes en situation de handicap

34

4.2 Faire vivre l'esprit des jeux en Côtes d'Armor

35

4.3 Se mobiliser pour l'égalité des chances

36

4.4 La culture comme bien commun

38

4.5 Soutenir l'engagement citoyen à tout âge

39

5. IMPULSER DES DYNAMIQUES
D'ÉCO-CONSUMMATION

42

5.1 Politique Alimen'Terre d'Armor : création d'un groupement d'achat régional « Breizh Achat »

44

5.2 Pour un tourisme durable, inclusif et équilibré en Côtes d'Armor

45

5.3 Aide aux communes : en 2024, des projets sous le signe du développement durable !

46

5.4 Des grands investissements programmés pour répondre aux enjeux contemporains

47

5.5 Les agentes et agents se forment et innovent en faveur du développement durable

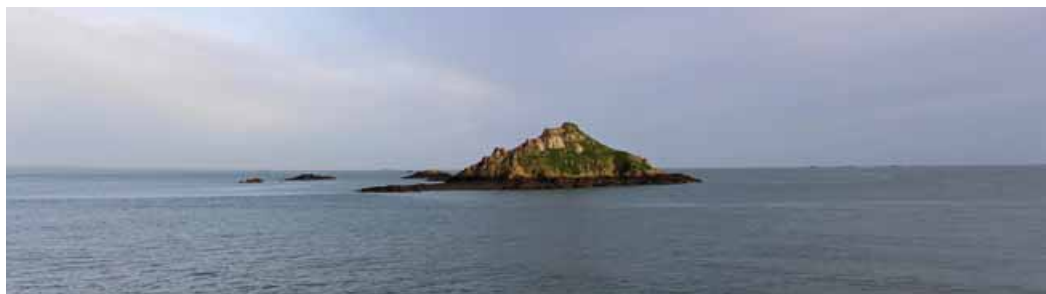
48

ANNEXE • 1 Les 17 Objectifs de Développement Durable

49

ANNEXE • 2 Les Côtes d'Armor, territoire développement durable

50



Le développement durable et l'Agenda 30 POUR DES PROJETS TERRITORIAUX PLUS RESPONSABLES

Le Sommet de Rio a lancé un processus ayant abouti à l'Agenda 2030, plan universel d'actions visant 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adopté en 2015 par 193 pays dont la France. Les ODD couvrent l'intégralité des champs du développement durable, ayant trait aux enjeux écologiques, économiques et sociaux. Les 17 ODD sont classés selon 5 piliers :



L'élaboration du rapport annuel de développement durable est une obligation réglementaire issue du Grenelle de l'environnement (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010), pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté chaque année en amont du débat d'orientations budgétaires. Le présent rapport fait état des actions engagées en réponse aux enjeux du développement durable. Il concerne à la fois les politiques mises en œuvre sur le territoire et les activités internes de la collectivité.

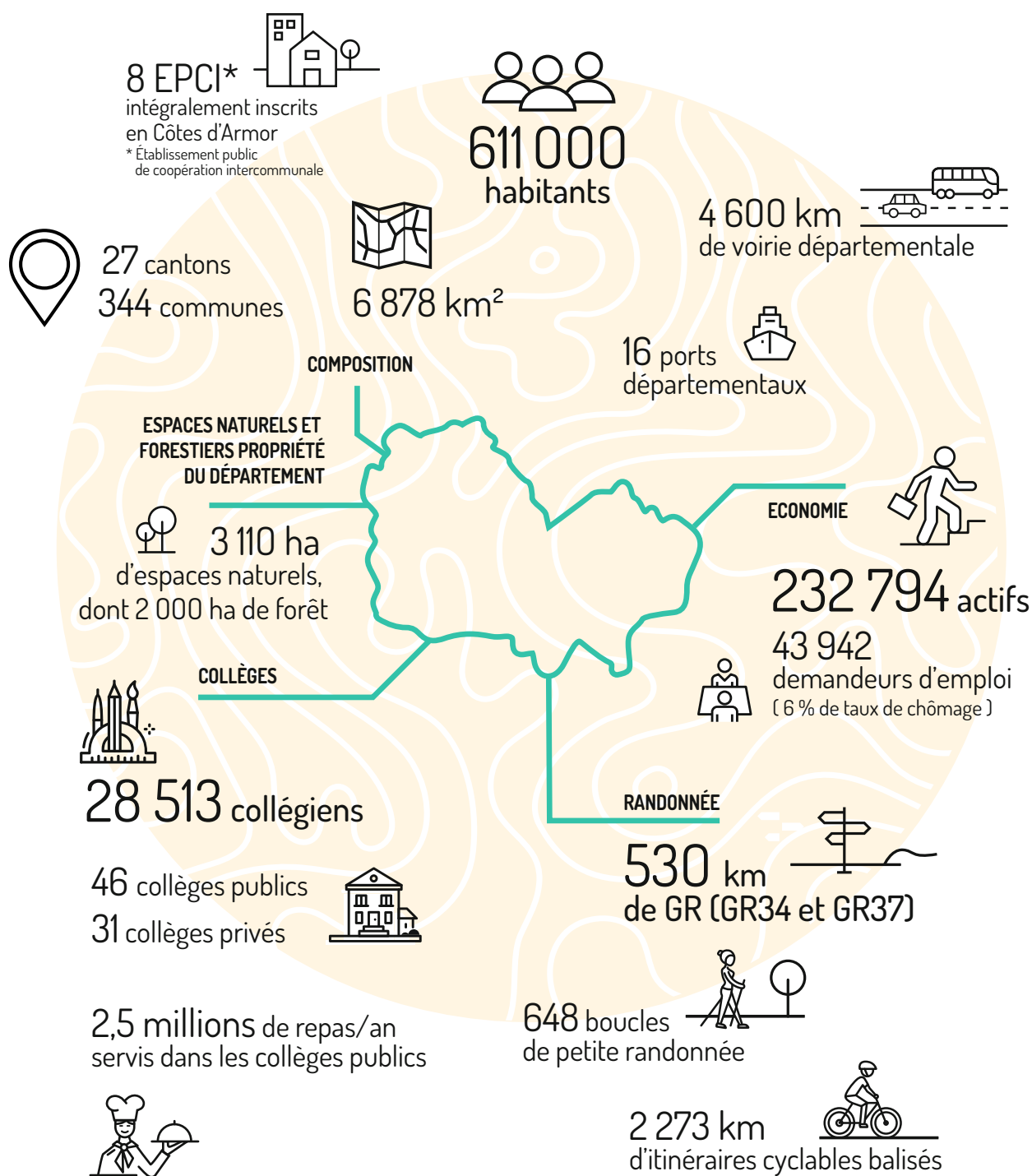
Reposant sur l'écologie, le social et la citoyenneté, le rapport de développement durable donne à voir une bonne partie de l'action du Conseil départemental. Les actions présentées témoignent d'une prise en compte permanente et dans tous les domaines d'intervention du Département, des 17 Objectifs de Développement Durable qui doivent inspirer les politiques publiques.

Non exhaustives de l'engagement de l'institution en matière de développement durable, elles sont présentées sous l'angle des 5 thématiques mentionnées dans l'article L. 110-1 du Code de l'environnement :

- Agir en faveur du climat (p. 6) ;
- Préserver la biodiversité, les ressources et milieux naturels (p. 16) ;
- Garantir plus de cohésion et de solidarité entre les territoires et les générations (p. 24) ;
- Promouvoir l'épanouissement de tous les Costarmoricaines et Costarmoricains (p. 32) ;
- Impulser des dynamiques d'éco-consommation (p. 42).

* Les ODD relevant de chaque action présentée sont indiqués sous forme de pictogrammes. Ils offrent une nouvelle grille de lecture de la contribution des politiques du Département des Côtes d'Armor à un développement durable. (Détail en annexe 1 – p. 50)

LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR EN UN COUP D'ŒIL



Chiffres disponibles au 1^{er} janvier 2025 d'après les sources suivantes:
Département des Côtes d'Armor, INSEE (recensement de la population),
Armorstat, Préfecture des Côtes d'Armor.



Pour aller plus loin

<https://lc.cx/TMFAOp>

1.

AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT



*64 nouveaux itinéraires
de randonnée en 2024.*

1.

Lutter contre l'effet de serre et pour la protection de l'atmosphère



Pour limiter l'élévation de la température mondiale, la France s'est fixé l'objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à

effet de serre d'ici 2050. Les changements amorcés et l'inertie du système climatique rendent les années à venir décisives.



Nathalie Travert-Le Roux

Vice-présidente déléguée
au patrimoine immobilier et au tourisme



Préparer les Côtes d'Armor au climat de demain

Face au changement climatique et à ses effets, notre collectivité se mobilise. La canicule et la sécheresse de 2022 puis les tempêtes successives qui ont frappé durement les Côtes d'Armor en 2023 et 2024, nous rappellent combien nos paysages, nos infrastructures et nos habitants sont exposés. Le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse: avec des projections à +4°C pour la France hexagonale, il est une réalité qui exige une réaction collective. C'est pourquoi, en 2024, notre collectivité s'est engagée dans la démarche « Les Côtes d'Armor adaptées au climat de demain » qui doit nous amener à mieux anticiper les effets du changement climatique sur le territoire et à construire des solutions concrètes et locales pour l'atténuer et nous y adapter.

Par ailleurs, le Département a poursuivi en 2024 la prise de mesures en faveur du climat en amplifiant ses investissements dans les énergies renouvelables, en soutenant des projets en faveur des mobilités décarbonées et en travaillant à la diminution de l'impact climatique de l'action de l'administration publique."



Lucie LAMBALLAIS,

Directrice de projet de stratégie territoriale et d'Aide à maîtrise d'ouvrage opérationnelle au CEREMA, Direction territoriale Ouest, Agence de Saint-Brieuc.

La démarche "Côtes d'Armor adaptées au climat de demain" se base sur la trajectoire nationale d'adaptation au changement climatique. Celle-ci envisage un réchauffement moyen de 4 °C en France (soit 3 °C à l'échelle mondiale), qui correspond à un équilibre entre les engagements pris par les États lors de la COP21 et les politiques en place. Si se préparer à ces bouleversements est nécessaire, il est indispensable de concilier cette démarche d'adaptation avec des actions volontaristes pour atténuer les effets du changement climatique. L'enjeu est de combiner ces deux approches complémentaires pour "éviter l'ingérable, et gérer l'inévitable".

1.1 PROGRAMME « TERRITOIRES ADAPTÉS AU CLIMAT DE DEMAIN »

LA COLLECTIVITÉ SE DOTE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE POUR SÉCURISER SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Consciente de son double rôle en tant que « fabrique de services publics » sur le territoire et employeur de plus de 3 200 personnes, le Département a déjà adopté plusieurs plans d'actions concourant à sa propre transition écologique. Pour accélérer et sécuriser cet objectif de transition, la collectivité souhaite associer l'ensemble des services pour élaborer une stratégie globale qui permette de rendre visible la trajectoire à suivre et de n'oublier personne « sur le bord du chemin ».

Pour soutenir cette ambition, la collectivité s'est engagée aux côtés du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), de la Fabrique des Transitions et d'une trentaine d'autres collectivités en France dans le programme « Territoires adaptés au climat de demain ».

Objectifs :

Ce programme permettra de définir les moyens les plus efficaces en matière d'atténuation de nos impacts sur le changement climatique et d'adaptation aux changements déjà présents et à venir.

Le CEREMA et la Fabrique des Transitions vont apporter leur savoir-faire technique et sociologique pour établir :

- le diagnostic des vulnérabilités de notre territoire aux différents risques et aléas ;
- le diagnostic sensible, permettant d'identifier nos points d'appui et nos priorités de travail en interne et avec les autres acteurs du territoire.

Une mobilisation générale permettra de porter cette démarche, de recueillir les informations nécessaires, de proposer les actions pertinentes et d'aboutir, au terme des 18 mois d'accompagnement :

- à une vision claire et partagée d'une trajectoire ;
- à des plans d'action à mettre en œuvre ;
- à des critères d'évaluation.

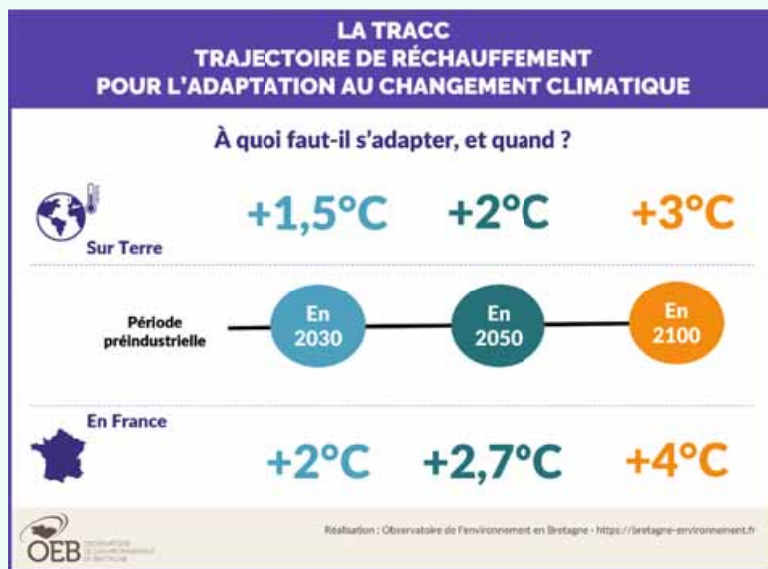


Pour aller plus loin

<https://lc.cx/NbbpEg>

LA SITUATION CLIMATIQUE

SITUATION ACTUELLE EN TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

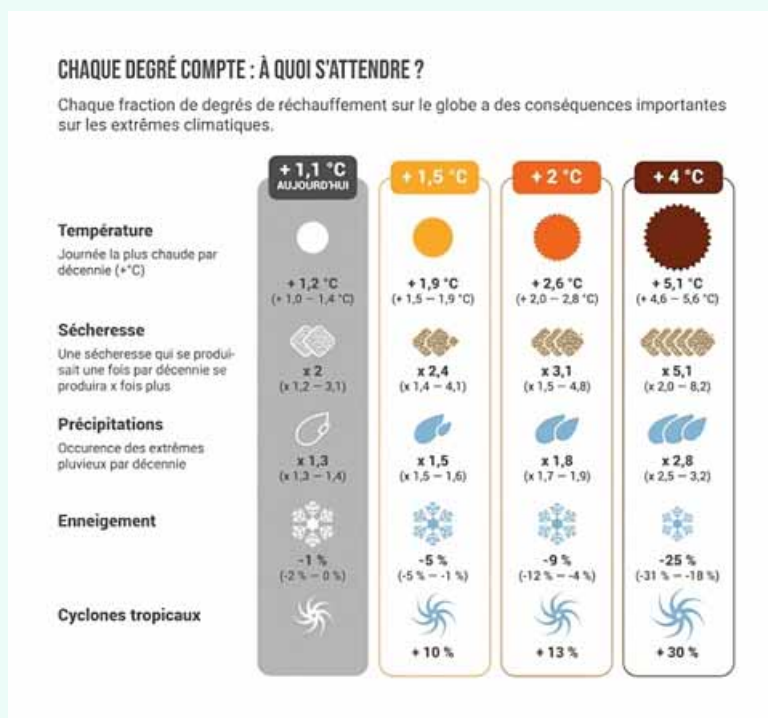


Pour aller plus loin

Comprendre la trajectoire d'adaptation au changement climatique (TRACC) ++++++ <https://lc.cx/DxrA6e>

Source : La FAQ bretonne du changement climatique / Observatoire de l'environnement en Bretagne

SITUATION EN FRANCE



Source : infographie Météo France d'après le GIEC à retrouver en suivant ce lien : <https://lc.cx/N24mbm>



1.2 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

Conscient du rôle clef que les collectivités peuvent jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique, le Département a adopté sa stratégie de transition énergétique en septembre 2023, couvrant la période 2023 – 2028.

En 2024, cela s'est notamment manifesté par le déploiement de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine départemental, en partenariat avec la SPLET'Armor, fondée avec le Syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor (SDE22) (cf. ci-contre).



Pour aller plus loin +++++

Retrouvez les objectifs et actions du schéma sur le site du Département

<https://lc.cx/a52OWK>



LES OMBRIÈRES DE SAINT-RENÉ À HILLION

Les ombrières de l'aire de covoiturage permettent une production annuelle estimée à environ 500 MWh, soit la consommation électrique annuelle de 600 personnes (hors chauffage).



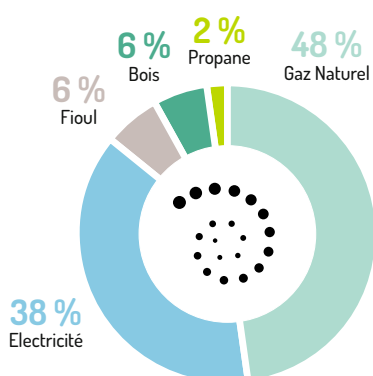
LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DU COLLÈGE YVES-COPPENS

Le Département a investi 128 000 € TTC pour la pose de 289 modules photovoltaïques, soit une superficie d'environ 550 m². 70% de l'électricité produite sera consommée par le collège et les autres sites raccordés.



ZOOM SUR

LA RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU DÉPARTEMENT EN 2023



Côté énergies renouvelables, en 2023

- Production d'électricité d'origine photovoltaïque : 179 287 kWh (0,18 GWh)
- Consommation de bois énergie : 1 564 368 kWh (1,56 GWh)



ZOOM SUR

UNE CHAUFFERIE BIOMASSE À L'ÉCOLE LA CROIX-ROUGE À SAINT-BRIEUC

L'installation par la Ville de Saint-Brieuc d'une chaudière à granulés (pellets) à l'école La Croix-Rouge, grâce à une subvention départementale de 87 746 euros, est un exemple concret de l'utilité des contrats de territoire pour soutenir la transition énergétique dans le département.



FIL ROUGE : LE CHAUFFAGE AU BOIS DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

> ANNÉE DE RACCORDEMENT

2023

2024

2025

COLLÈGE DE MINIHY-TRÉGUIER
Stade travaux ou projet : **terminé**
Consommations moyennes/an : **300 MWh Utiles au compteur/an**

FOYER TI LAOUEN À BÉGARD
Stade travaux ou projet : **terminé**
Consommations moyennes/an : **40 MWh Utiles au compteur/an**

COLLÈGE DE PLÉUEC-L'HERMITAGE
Stade travaux ou projet : **étude de faisabilité**
Consommations moyennes/an : **90 tonnes de bois plaquettes**

COLLÈGE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX
Stade travaux ou projet : **étude de faisabilité**
Consommations moyennes/an : **100 tonnes de bois plaquettes**

**FIL ROUGE : LA SPLET'ARMOR,
ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



Le SDE22 et le Conseil départemental des Côtes d'Armor ont décidé d'accélérer la transition énergétique dans le département en créant la « Société Publique Locale Énergie et Territoires d'Armor » (SPLET'Armor). Cette structure, née en 2023, apporte des conseils aux collectivités pour développer des installations de production photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics ou en ombrières sur les parkings.

En 2024, le Département a été accompagné pour identifier les potentialités solaires de **plus d'une trentaine de sites** départementaux (collèges, bâtiments et aires de covoiturage).

Les prochaines années permettront la réalisation de nouvelles installations pour produire une électricité d'origine renouvelable, décarbonée et locale.



Centre d'exploitation des routes - Trévé



Hôtel du Département - Saint-Brieuc



Pouponnière - Saint-Brieuc



Maison du Département - Saint-Brieuc



Labocéa - Ploufragan

1.3 DÉCARBONER LES MOBILITÉS



La ligne TER Lamballe - Dinan a été rénovée puis mise en service en 2024.



L'EXEMPLE DE LA LIGNE TER LAMBALLE - DINAN

Le vendredi 13 septembre 2024, la ligne TER Lamballe – Dinan a réouvert après un an de travaux. Dans le cadre d'une politique volontariste de soutien aux mobilités, le Département a subventionné les travaux à hauteur de 3,6 millions d'euros pour un budget total de 53,8 millions d'euros.

EN CHIFFRES

40 km
DE VOIE

28
PASSAGES
À NIVEAUX

3
HALTES
FERROVIAIRES

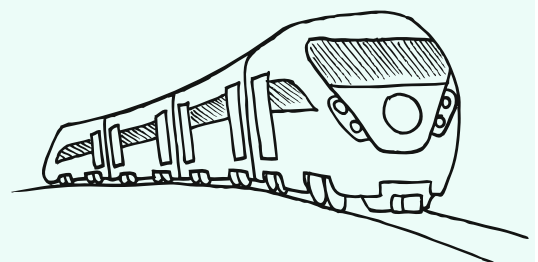
3,6M€
DE SUBVENTIONS
DÉPARTEMENTALES

LE CHANTIER A ÉTÉ EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉEMPLOI ET DE GESTION DES RESSOURCES

Résultat :

-58 %

D'ÉMISSIONS DE CO2 P/R À DES MATÉRIAUX NEUFS, SOIT 8 100 TONNES DE CO2 ÉVITÉES.



LES NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE DE VOIES VERTES

Avec un patrimoine naturel particulièrement riche : forêts, landes, bords de mer... le territoire est particulièrement propice à la randonnée. Le Département soutient toutes les pratiques, à pieds, à vélo ou à cheval, et investit chaque année pour encourager, faciliter et rendre accessible au plus grand nombre des centaines de cheminements.

- **64 itinéraires** inscrits en 2024 au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), permettant d'atteindre une offre totale de 530 boucles ou itinéraires inscrits, toutes pratiques confondues (pédestre, équestre, VTT, vélo, trail, accessibles à tous).
- **104 aires de service ou haltes repos** référencées sur les itinéraires cyclables inscrits aux schémas européens (La Vélodyssée®, La Vélomaritime®) ou national (V42) et renseignées dans la base de données nationale, dont 20 aires de service et 24 haltes repos complètes.

- **4 nouvelles aires de service aménagées ou complétées** par le Département en 2024 : Le Quiou sur la V403, ainsi que Bon Repos, Pont de Len et La Pie sur la Vélodyssée®.

- **Remplacement de 1300 panneaux directionnels** sur La Vélomaritime® pour assurer le bon jalonnement de l'itinéraire en conformité avec les référentiels nationaux et régionaux.



ZOOM SUR

ACCOMPAGNER LES PROJETS CYCLABLES LOCAUX

Le Département est partenaire des communes pour la création d'infrastructures cyclables dans le cadre du contrat départemental de territoire. En 2024, par exemple :



SAINT-CARADEC :

création d'un lieu de rencontre et d'une aire de services pour les vélos en centre bourg.

À HAUTEUR DE

55,30%

DU BUDGET TOTAL

SAINT-JACUT-DE-LA-MER :

aménagement cyclable et piétonnier du boulevard du Rougeret.

À HAUTEUR DE

57,12%

DU BUDGET TOTAL

FIL ROUGE : LE PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL

Lancé en décembre 2022, les travaux d'élaboration du plan vélo départemental se poursuivent. L'année 2023 a permis l'élaboration du référentiel technique et la formation des services du Département.

En 2024 :

- le Département a été retenu à l'appel à projet de l'ADEME « AVELO3 » et bénéficie d'un soutien technique et financier pour réaliser un schéma de stationnement vélos dans les collèges publics. La phase diagnostic, finalisée en décembre 2024, doit permettre de réaliser le plan d'actions en 2025 ;
- le Département a engagé les premiers échanges avec les intercommunalités volontaires pour la réalisation de « pactes locaux des mobilités ».





1.4 DÉCARBONER L'ACTION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

La collectivité a lancé une démarche concernant l'ensemble des services pour modérer toutes les consommations : le Plan de modération des consommations, adopté en septembre 2023. Il définit des actions à mettre en œuvre en priorité en 2024 et 2025, pour ancrer les bonnes pratiques sur le long terme :

- 6 grands secteurs d'intervention : l'énergie, l'eau, les consommables courants, les carburants, le numérique / téléphonie, les consommations liées à l'organisation des événements et la communication / sensibilisation.
- 41 fiches actions, dont 7 actions sont déjà incluses dans la stratégie de transition énergétique. Le bilan intermédiaire réalisé en juin 2024 montre que 75 % des actions sont déjà réalisées avec des pratiques nouvelles intégrées au fonctionnement quotidien des services ou en cours de mise en œuvre avancée.



DES INITIATIVES EN INTERNE

Différentes actions ont été menées sur les territoires et dans différents domaines.

- **Act'Énergie**, une démarche où les agents eux-mêmes réfléchissent, sur leur lieu de travail, à des écogestes pour réduire les factures et les impacts sur l'environnement ;

ZOOM SUR DE NOUVEAUX ABRIS À VÉLO



En interne, la collectivité continue d'encourager les bonnes pratiques. Huit abris à vélos ont été installés pour un investissement de 91 000 € TTC.



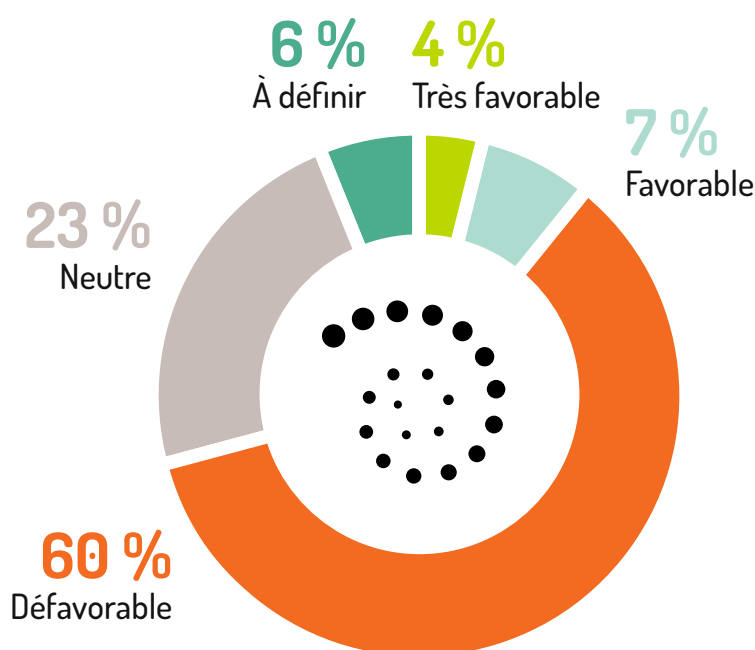
- **Raisonnement l'attribution de matériels :** la Direction en charge des services informatiques et numériques veille à une dotation raisonnée pour l'attribution de matériel aux 3200 agentes et agents pour concilier les bonnes conditions de travail et la responsabilité écologique, à l'exemple d'un ordinateur par personne pour faire suite à la mise en place du télétravail ;
- **Initier des pratiques et circuits de réemploi :** dans une approche dite du « Numérique responsable », des travaux sont en cours en 2024 pour créer une filière « réemploi » pour le matériel informatique. De même, un projet de réemploi pour les mobiliers est porté par le service de la commande publique et la Maison du Département de Saint-Brieuc, avec des acteurs associatifs du territoire.



1.5 RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DE NOS INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

En 2023, le Département a mené une première évaluation environnementale de ses dépenses sur le pôle Aménagement et transition écologique. Sans surprise, il a été constaté que les infrastructures ont par nature un impact environnemental très fort. Face à cette situation, plusieurs mesures sont prises pour réduire progressivement l'impact climatique de ces politiques publiques répondant à des besoins d'aménagement du territoire.

IMPACT DES INFRASTRUCTURES, DES MOBILITÉS ET DE LA MER RÉSULTATS 2024



Pour aller plus loin

<https://cotesdamor.fr/le-premier-budget-vert>

UNE DÉMARCHE GLOBALE DE VALORISATION DES MATÉRIAUX SUR LES PROJETS ROUTIERS ET PORTUAIRES

Le Département des Côtes d'Armor réalise des infrastructures de manière plus responsable. Pour ce faire, l'approche de la revalorisation des matériaux sur les projets routiers ou portuaires est désormais adoptée par la Direction des Infrastructures, de la Mobilité et de la Mer (DIMM).



ZOOM SUR



LA RÉFECTION DE LA CHAUSSEE DE LA RD 768

Une technique de retraitement de chaussée sur place a été utilisée pour la réfection de la chaussée de la RD 768. Elle permet de réduire de 30% les gaz à effet de serre (SER), d'économiser la moitié des ressources naturelles, d'utiliser 25% d'énergie en moins, et de réduire de 50% le coût du transport.



2.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

*Le Parc Naturel
Régional
Vallée de la Rance –
Côte d'Émeraude*

2.

De l'importance de prendre soin de notre environnement



Tissu vivant de notre planète, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels, des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en apportant

oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies.



Un Parc Naturel Régional pour mieux protéger et mieux valoriser ce qui nous est cher

Le Département des Côtes d'Armor agit concrètement pour préserver la richesse de ses milieux naturels et transmettre cet héritage précieux aux générations futures.

La création du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude constitue une avancée remarquable. Fruit d'un travail initié par Charles Josselin et concerté entre la Région Bretagne, l'Ille-et-Vilaine, les intercommunalités, les communes concernées et les habitants du territoire, ce projet incarne notre volonté de conjuguer préservation des paysages, protection de la nature, soutien au développement local et implication citoyenne. Projet conduit par l'association Cœur Émeraude pendant de nombreuses années, ce parc, désormais reconnu à l'échelle nationale, est un outil précieux pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. C'est une démarche volontaire et collective qui rassemble un territoire historique Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude et qui renforce les liens entre les territoires, entre la rive gauche et la rive droite de la Rance, entre le littoral et l'arrière-pays, entre les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine.»



Solenn Meslay

Vice-présidente déléguée à la vie
associative et aux relations internationales

2.1 LE PARC NATUREL RÉGIONAL

VALLÉE DE LA RANCE – CÔTE D'ÉMERAUDE VOIT LE JOUR



90 000

HECTARES

140 000

HABITANTES ET HABITANTS

CONTRIBUTION
ANNUELLE

100 000 €

Le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude voit le jour après 15 ans de mobilisation ! Il devient le 59^e parc naturel régional de France. Ce label, valable 15 ans, a pour objectif de préserver les richesses naturelles, culturelles et humaines de ce territoire. Le Département, engagé depuis 2008, voit se concrétiser ce projet d'envergure avec l'adoption de la charte du parc et la création du syndicat mixte de gestion du parc en novembre 2024.



ZOOM SUR

LES ATOUTS DE LA RANCE

La Rance représente un secteur majeur en matière d'hivernage, de nidification et de migration des oiseaux. Plus de 228 espèces ont été signalées sur la Rance maritime, 176 sont protégées au niveau national, 47 espèces sont inscrites à la directive oiseaux qui définit les espèces européennes majeures (Sterne pierregarin, Balbuzard pêcheur, etc.). Le territoire présente également 19 des 21 espèces de chiroptères régionales, deux sont d'intérêt communautaire. La loutre terrestre et l'anguille, espèces d'intérêt international, sont également présentes. Concernant la faune maritime, des bancs de dauphins sont souvent observés au large de la côte d'Émeraude et sur les rivages de la Rance.





Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude



Pour aller plus loin

<https://pnr-rance-emeraude.fr/>





2.2 PROTÉGER DURABLEMENT LES ESPACES NATURELS PAR LA MAÎTRISE FONCIÈRE



LA RESTAURATION DU PARC DU DOURVEN

Plus de 250 arbres étaient présents sur le parc dont certains étaient centenaires. Certains ont vrillé ou ont été déracinés par les rafales de la tempête Ciarán. Devant l'ampleur des dégâts, le Département a dû fermer le parc jusqu'à l'automne suivant et engager une réflexion globale. Ainsi, le Département a lancé des travaux de sécurisation à hauteur de 130 000€ ; une étude sur l'aménagement paysager et sur les plantations à réaliser, le tout devant prendre en compte les enjeux climatiques à venir. Le bois a été valorisé en bois d'énergie et sera utilisé pour réaliser le futur mobilier du parc en lien avec le projet artistique de la galerie du Dourven.



RESTAURER NOS ESPACES NATURELS SENSIBLES APRÈS LA TEMPÊTE CIARAN

Les différents sites naturels sensibles boisés ont été touchés par la tempête Ciarán à des degrés divers, les plus exposés aux violentes rafales sont essentiellement ceux situés sur le littoral trégorois. Les forêts d'Avaugour et de Beffou ont également été touchées avec près de 5 000 m³ de bois tombés soit quasi l'équivalent d'une année de production. Ces bois ont été valorisés en priorité afin de sécuriser les parcelles forestières, d'éviter la propagation de ravageurs mais aussi de valoriser la ressource bois avant qu'elle ne se déprécie. De nombreux arbres ou branchages en travers des sentiers de randonnée ont dû être dégagés par les agents et agents départementaux et les entreprises mobilisés une partie de l'hiver pour sécuriser et rendre accessibles les sites et itinéraires pour le printemps. Seul le parc du Dourven, particulièrement touché, n'a pas pu rouvrir au public.



RESTAURER DES LANDES POUR PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Les landes sèches et humides sont des milieux naturels rares qui abritent une faune et une flore spécifiques. Pour conserver cette richesse naturelle, le Département a réalisé plusieurs travaux de fauche avec exportation pour maintenir ces habitats ouverts et limiter la végétation ligneuse (ex : pins, saules, bouleaux).



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES BASSINS DU SITE DÉPARTEMENTAL DE LA ROCHE JAGU



Tout au long de l'année 2024, les équipes de la Roche Jagu ont mené, avec la société costarmoricaine « Kervea », des travaux écologiques sur l'ensemble des bassins du domaine.

Les problématiques sur les bassins :

1. la prolifération d'une espèce invasive de lentille d'eau. Sa croissance était favorisée à la fois par un manque d'entretien des berges et des eaux trop riches en azote ;
2. un problème d'étanchéité constaté sur l'ensemble des bassins favorisait une consommation excessive d'eau et la stagnation des lentilles. Ainsi la restauration de l'étanchéité des digues apparaissait comme une mesure préventive et curative nécessaire au maintien des plans d'eau en bon état écologique et paysager ;
3. les choix de gestion des plans d'eau n'étaient pas adaptés avec le potentiel d'habitats et de biodiversité qu'ils pouvaient abriter.

La stratégie mise en place :

1. aspiration et élimination des lentilles sur 3 étangs grâce à un outil innovant et breveté : l'Aspilentilles
2. mise en place d'une végétalisation dédiée (ripisylve) pour améliorer l'habitat, la tenue des berges et la qualité de l'eau ;
3. introduction de gardons et rotengles, espèces herbivores et détritivores, pour éliminer les quelques lentilles résiduelles ;
4. retrait des espèces invasives du bassin aux chevaux (poissons rouges en grande quantité : 60 kg) ;
5. restauration de l'étanchéité des digues de l'ensemble des bassins.

ASPIRATION ET ÉLIMINATION DES LENTILLES D'EAU

AVANT



APRÈS



La restauration de l'étanchéité des bassins a permis de réduire sensiblement la consommation d'eau et d'électricité.

Il est envisagé une implantation de plantes endémiques sur le bassin aux chevaux pour favoriser la réapparition des amphibiens. L'implantation anticipée d'espèces endémiques oxygénantes permet d'éviter une implantation non désirée de plantes exotiques envahissantes. La mise en place d'îlots flottants permettra un maintien de l'ombre en période estivale pour des bassins trop exposés au soleil. Ils seront un support idéal pour la végétation phytoépuration sur des bassins maçonnés.



ZOOM SUR



3 000 HA D'ESPACES NATURELS ET DE FORÊTS

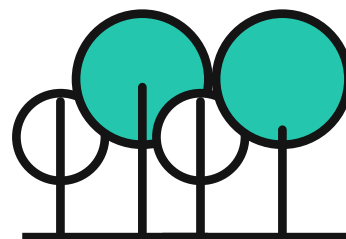
Propriétaire de plus de 3 000 ha d'espaces naturels et de forêts, le Département mène une politique active de sensibilisation à l'environnement depuis plus de 40 ans. Les objectifs de protection, de gestion et d'ouverture au public ont permis de constituer un réseau de plus de 50 sites naturels protégés à forte valeur patrimoniale ainsi qu'un ensemble de lieux d'éducation à l'environnement valorisés par les Maisons Nature départementales.



Pour aller plus loin

+++++

<https://lc.cx/37EVIL>





LES DÉCHETS LE LONG DES ROUTES: LE DÉPARTEMENT POURSUIT LA SENSIBILISATION

Le Département poursuit son action de sensibilisation auprès des automobilistes particuliers et professionnels afin de sécuriser les routes départementales avec 2 nouveaux visuels et 4 vidéos.



Pour aller plus loin

<https://lc.cx/tgtWQt>

2.3 L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU FORT DANS LA GESTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES



Berce du Caucase



Buddléia



Herbe de la pampa



Renouée

GUIDE DES PLANTES ENVAHISSANTES À DESTINATION DES AGENTS DES ROUTES

Réalisé en interne par le service Entretien et Exploitation de la Route, un guide pour reconnaître les plantes envahissantes vient d'être diffusé et a reçu un très bon accueil de la part des agents et agents des routes. Composé d'un sommaire illustré, d'un schéma sur la conduite à tenir et de fiches

détaillées sur les 18 principales variétés de plantes envahissantes rencontrées sur les bords des routes costarmoricaines, ce guide permet de repérer en un coup d'œil l'espèce concernée et son éventuelle dangerosité. Cette initiative a été promue au niveau national.



2.4 LE DÉPARTEMENT POURSUIT SON SOUTIEN AUX AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS



Le Département est aux côtés des agricultrices et des agriculteurs notamment en soutenant la Fédération régionale des Coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA). Ce dispositif les accompagne dans l'amélioration de leurs performances techniques et économiques, en faveur des transitions énergétiques et environnementales. Avec les CUMA, l'objectif est d'accompagner les agricultrices et agriculteurs en mutualisant les outils et coûts de production, mais également en leur proposant un lieu de rencontre et d'échanges favorisant la dynamique de groupe.

Ce programme d'actions s'élève à 150 000 € et reçoit un financement du Département à hauteur de 17 000 €. La collectivité finance également 2 emplois associatifs départementaux au siège lamballais de la CUMA Bretagne, occupant des fonctions liées aux ressources humaines et à la gestion des énergies et des énergies renouvelables. Enfin, le soutien du Département en faveur de la CUMA se traduit par des aides à l'investissement, d'un montant total de 152 000 € en 2024, pour l'achat de matériel agro-environnemental.



3.

GARANTIR PLUS
DE COHÉSION ET DE
SOLIDARITÉ ENTRE
LES TERRITOIRES
ET LES GÉNÉRATIONS

*Un compagnon
à quatre pattes
au CDEF.*

3.

L'emploi et la cohésion sociale entre les territoires et les générations

Face à la persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, il est plus que jamais nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains,

entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses.



La dépendance doit rester une affaire publique

La crise financière des EHPAD publics et associatifs à but non lucratif s'est intensifiée en 2024. Les services d'aide à domicile sont également en difficulté et se retrouvent en concurrence avec l'offre privée à but lucratif.

Malgré le contexte budgétaire du Département, nous continuons de soutenir les structures en activant les leviers à notre disposition pour leur permettre d'augmenter leurs recettes. L'urgence immédiate pour nous est la préservation des établissements publics et associatifs non lucratifs en grande difficulté. Le niveau local a évidemment un rôle à jouer dans la construction de l'EHPAD de demain et la mission d'information du Conseil départemental menée en 2024 a émis des propositions en ce sens.

Si ces initiatives locales peuvent améliorer la situation, seule une grande réforme nationale permettra de répondre à l'immense défi du vieillissement de la population. Nous portons ce message auprès des gouvernements successifs car il est urgent d'agir pour que la dépendance reste une affaire publique.»



Véronique Cadudal

Vice-présidente déléguée à l'autonomie



3.1 ENFANCE-FAMILLE : FAIRE DES CÔTES D'ARMOR UN TERRITOIRE « À HAUTEUR D'ENFANT » !

En 2024, 25 nouvelles places d'accompagnement à domicile avec possibilité de repli en cas de difficultés ont été ouvertes. Le renforcement de la prévention spécialisée s'est poursuivi dans le cadre d'une nouvelle convention sur des actions menées suite au redécoupage des quartiers prioritaires de la politique de la ville et le Département a soutenu, au titre de l'aide à la parentalité, la création d'une maison des parents sur le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération.



**BUDGET GLOBAL 2024
DE LA POLITIQUE ENFANCE FAMILLE :**

108 M€ EN 2024*
(100 M€ EN 2023)
SOIT UNE AUGMENTATION DE 7%

4 099

ENFANTS ET JEUNES
ACCOMPAGNÉS PAR L'AIDE
SOCIALE À L'ENFANCE
(HORS MNA)

1781

ENFANTS CONFIÉS À L'AIDE
SOCIALE À L'ENFANCE
(AU 31/10/2024)
DONT 966 ACCUEILLIS
EN FAMILLES D'ACCUEIL.



ZOOM SUR

LA CLINIQUE UNIVERSITAIRE MOBILE

Initiative portée par l'Université Catholique de l'Ouest à Guingamp, elle accompagne les femmes en périnatalité suivies par le service de Protection maternelle et infantile (PMI), qui sont adressées par des professionnelles et professionnels de santé ayant repéré des signes de dépression post-partum. Cette clinique mobile représente une réponse locale aux enjeux de santé mentale, en cherchant à renforcer le maillage territorial et à pérenniser l'accompagnement psychologique dans le département.

UN NOUVEL INTERNAT ÉDUCATIF D'ACCUEIL D'URGENCE À BÉGARD



Face au caractère inadapté des locaux présents sur le territoire de Bégard au regard des besoins des enfants accueillis, le Département a pris la décision de construire un nouvel équipement répondant à la fois aux besoins de confort, de convivialité et de sécurité des jeunes, ainsi qu'aux exigences de performance environnementale et énergétique. Le nouvel internat éducatif d'accueil, est baptisé Ti Laouen (coût de l'opération 1,60M€). Il permet d'accueillir, en urgence, jusqu'à 6 enfants et adolescents de 4 à 18 ans en situation de risque, de danger éducatif ou de maltraitance.

OUVERTURE DE LA MAISON KER JEANNE À LOUDÉAC



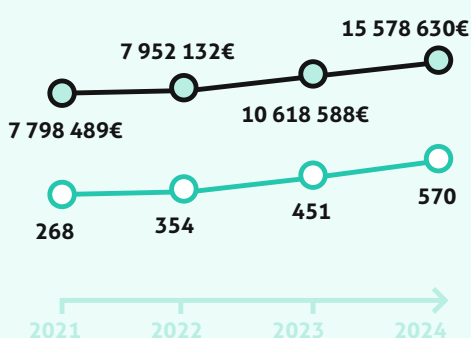
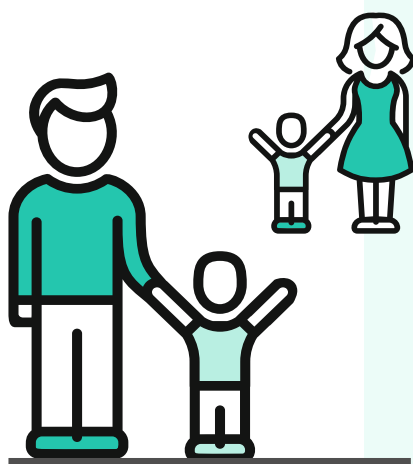
Devant des besoins croissants en matière de protection de l'enfance, le Département des Côtes d'Armor poursuit la mise en place d'un plan d'envergure : création de postes, augmentations successives des moyens alloués, création de places en établissement, renforcement des moyens des assistantes et assistants familiaux, etc. Dans ce cadre et pour assurer un maillage du territoire, le Département a notamment créé de nouvelles places d'accueil en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour des jeunes de 5 à 21 ans. Une nouvelle unité de vie a par exemple été inaugurée le 30 mai 2024 à Loudéac, offrant 10 nouvelles places. La MECS Ker Jeanne, c'est son nom, est administrée par les Apprentis d'Auteuil.



ZOOM SUR

UN COMPAGNON À 4 PATTES POUR LES ENFANTS DU CDEF

En partenariat avec Handi'Chiens Bretagne, un compagnon à 4 pattes est désormais présent au Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF). Les enfants accueillis au CDEF sont souvent confrontés à des situations difficiles, comme la maltraitance, la violence intrafamiliale ou des troubles de l'attachement. La présence d'un chien, spécialement formé pour ce rôle, permettra d'apaiser les angoisses et de favoriser la socialisation et l'autonomie.



Un budget **qui a doublé** en trois ans

—○— Budget dédié
—○— Nombre de jeunes accueillis

ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

L'accueil des mineurs non accompagnés fait pleinement partie de la politique de protection de l'enfance. Le Département a développé de nombreux dispositifs d'accueil pour répondre aux besoins grandissants. Ainsi depuis 2021, 300 places d'accueil ont été créées dont 120 en 2024.



LES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE RECRUTENT !

Afin de valoriser les métiers de l'aide à domicile, une campagne de communication au niveau départemental est en cours depuis 2024.



3.2 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET PERTE D'AUTONOMIE, LE DÉPARTEMENT POURSUIT SES EFFORTS

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX EHPAD

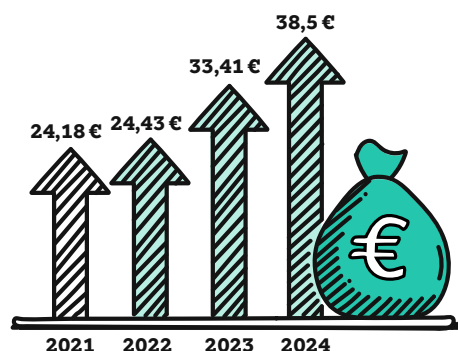
Le Département a renforcé les moyens alloués aux établissements et services médico-sociaux avec une évolution significative des taux directeurs des établissements et services en 2024, représentant un effort financier de 6,90 M€.

Par ailleurs, face à la situation financière dégradée des Ehpad, le Département des Côtes d'Armor poursuit ses mesures d'aides aux investissements. L'enveloppe de 4 M€ bénéficie en 2024 aux Ehpad Monseigneur Bouché de Rostrenen, Pax et Clair Soleil du Hinglé, Guy-Maros de Châtelaudren-Plouagat et Les Jardins Anglais de Dinan.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE

En 2024, le Département a de nouveau augmenté sa part de financement des services d'aide à domicile.

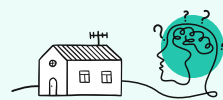
**Effort du Département
+ 59% en 3 ans**



Évolution du financement par le Conseil départemental des services d'aide à domicile publics (tarif horaire moyen par année).



FIL ROUGE: UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LES MAISONS D'YFFINIAC



Ce projet de structure d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées a été pensé pour se rapprocher au mieux d'un lieu d'habitation classique. Depuis le départ, la démarche se veut participative. Le cahier des charges prévoit que les Yffiniacaises et les Yffiniacais soient consultés tout au long de l'élaboration du projet. Questionnement sur le terrain, entretiens avec le voisinage, les associations sportives, le personnel du complexe sportif, ateliers associant le conseil municipal des enfants, en amont, ont permis de concevoir ensemble les scénarios possibles.



ZOOM SUR LA PLATEFORME VIATRAJECTOIRE

En décembre 2024, le Département et l'Agence Régionale de Santé – Bretagne ont déployé la plateforme en ligne Viatrajectoire en Côtes d'Armor. Il s'agit d'une plateforme gratuite et sécurisée qui permet aux personnes âgées ou à leurs aidantes et aidants de rechercher en ligne un établissement (EHPAD, résidence autonomie, unité de soins de longue durée, accueil de jour...) conforme à leurs critères géographiques, financiers et médicaux, et d'envoyer un dossier de demande d'admission unique.

ZOOM SUR

LE CENTRE D'ACTIVITÉS ITINÉRANT DES RESTOS DU CŒUR

En Côtes d'Armor, les Restos du Cœur disposent de 18 centres fixes. Mais l'accès à ces centres fixes pose des problèmes du fait des prix du carburant ou l'absence de moyens de transports disponibles pour certaines personnes. Pour couvrir les "zones blanches", l'association a engagé un projet de trois centres itinérants pour aller vers la population. Le Département a soutenu en 2024 la mise en place du premier centre dans le cadre de sa politique d'accès de toutes et tous à ses droits fondamentaux sans discrimination, via une

subvention de fonctionnement de 50 000 €. À bord de ce centre itinérant, les personnes peuvent se fournir en produits alimentaires, en vêtements, mais aussi trouver des services d'aide à la personne pour un soutien juridique, un appui à la recherche d'emploi, de l'aide informatique ou des cours d'alphabétisation. Le délégué régional des Restos du Cœur confirme les résultats très positifs, au-delà des espérances, dans les territoires où ce système de centres itinérants est déjà mis en place. Un centre itinérant peut offrir chaque jour l'ensemble de ces services à une cinquantaine de personnes. On y vient sans inscription.

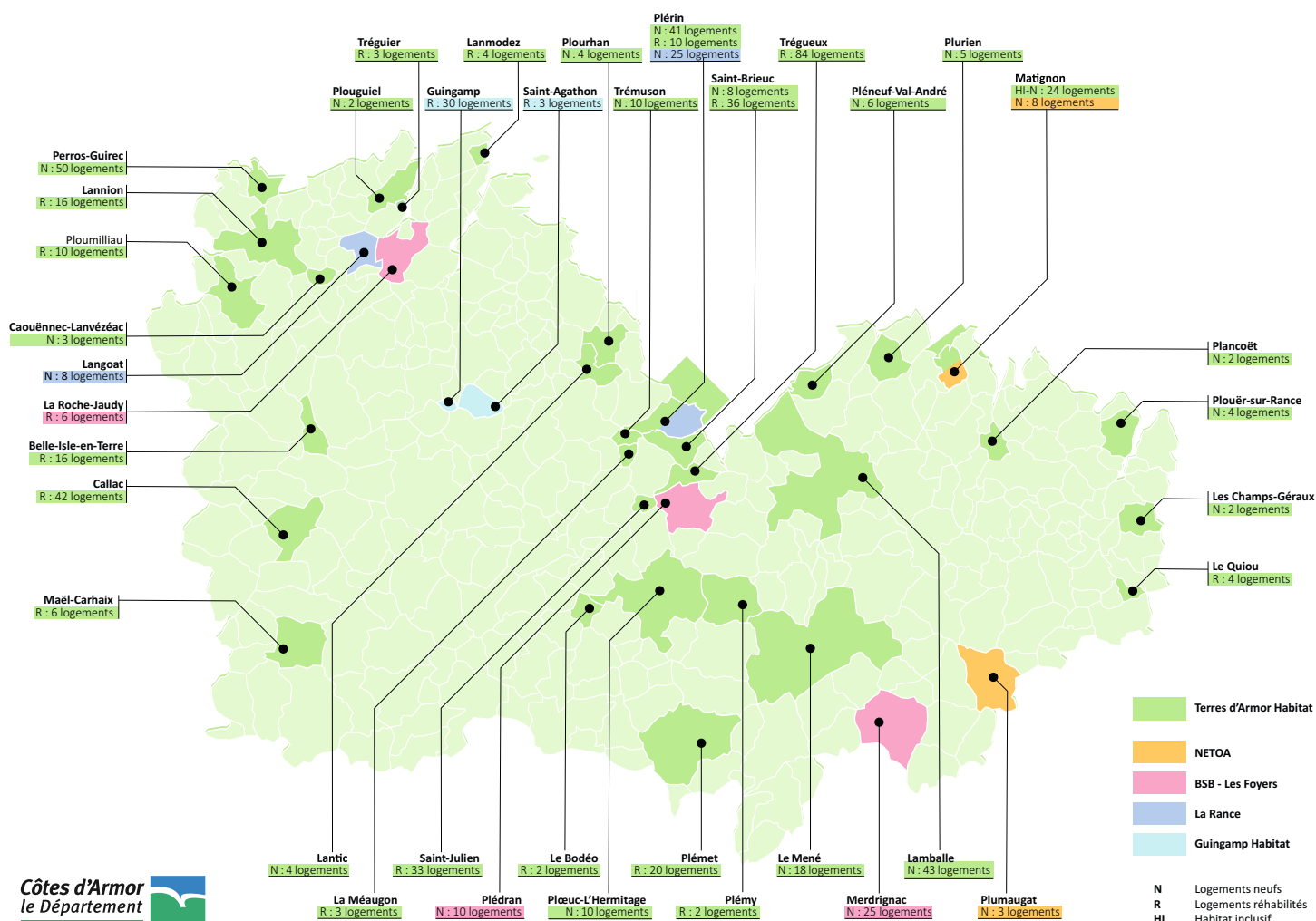


3.3 AGIR POUR LE MAINTIEN ET L'ACCÈS AU LOGEMENT

Le manque d'hébergement social est très important en Côtes d'Armor. C'est pourquoi le Département a adopté un plan de soutien au développement du parc HLM doté de 15 M€ sur la période 2023-2027 soit 427 logements créés et 66 logements réhabilités.

Opérations financées par le Département en 2024 dans le cadre du plan de soutien au logement social

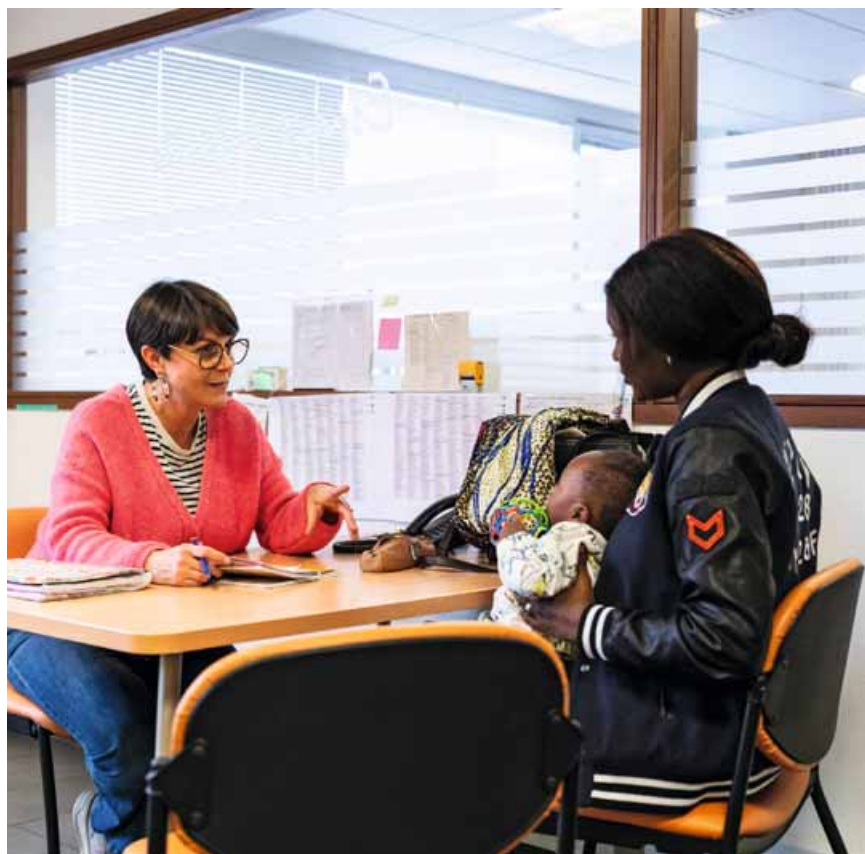
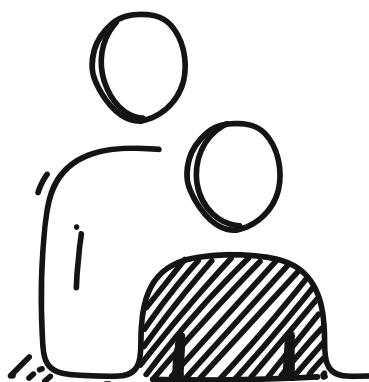
Budget annuel : 3M d'euros



3.4 CRÉATION D'UN FOND POUR L'INSERTION DES FEMMES MONOPARENTES

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des travaux de la Commission Territoriale Emploi Formation Insertion (CTEFI), qui a identifié les familles monoparentales, en majorité des femmes, comme particulièrement vulnérables sur le plan économique, social et professionnel. Il vise à offrir un soutien financier rapide et adapté pour lever les freins spécifiques que rencontrent les femmes monoparentales dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. Les actions financées incluent des frais de garde d'enfants, des aides au logement ou des frais de réparation de véhicules.

Cofinancé par le Département, la Région Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération, le fonds est géré par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles des Côtes d'Armor (CIDFF22).



LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Le Département construit sa politique habitat au nom des solidarités humaines dans l'objectif que chaque Costarmoricain et Costarmoricaine puissent se loger dignement, c'est-à-dire disposer d'un toit et de pouvoir y vivre dans des conditions décentes. À travers le nouveau plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, notre collectivité, cheffe de file des solidarités humaines, s'engage dans des actions concrètes pour permettre l'accès ou le maintien dans un logement des personnes les plus fragiles.



L'OBSERVATOIRE DES EXPULSIONS LOCATIVES

Le Département des Côtes d'Armor et ses partenaires ont défini dans la charte de prévention des expulsions locatives 2019-2024, les objectifs qualitatifs et quantitatifs, les moyens et les actions à mettre en œuvre pour éviter que les ménages en difficulté ne perdent leur logement.

Le Département accompagne et accorde des aides financières aux ménages rencontrant des difficultés pour régler leurs loyers (Fonds de Solidarité pour le Logement).

CHIFFRES

437 000 €

928 €

D'AIDES EN MOYENNE
PAR FOYER

471

MÉNAGES AIDÉS

-4,3%

INJONCTIONS À QUITTER
LES LIEUX P/R À 2022



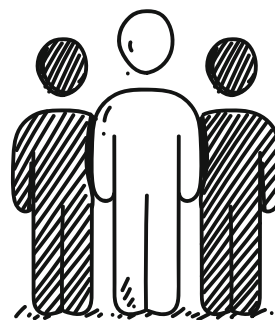
"Entrons en Jeux"
à Guerlédan
en juin 2024

4.

PROMOUVOIR
L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUTES ET TOUS

gm

4.



Besoin essentiel : l'épanouissement de chacune et chacun dans un cadre de vie satisfaisant

L'accès de toutes et tous aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, culture, environnement sain...) est indissociable de l'épanouissement de chacun. Ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein

des populations : entre territoires, entre populations urbaine et rurale, entre classes sociales et catégories socioprofessionnelles, entre actifs, actives et sans emplois.



Ludovic Gouyette

Vice-président délégué à la jeunesse et aux sports



Le sport appartient à toutes et tous

Le sport est un formidable levier d'émancipation et d'égalité. Cette conviction nous guide au quotidien dans notre engagement en faveur du parasport. En 2024, nous avons franchi un cap supplémentaire en formant des associations sportives à l'accueil des personnes en situation de handicap et en soutenant des événements majeurs comme les Jeux nationaux de l'Avenir handisport. Aussi, à quelques semaines des Jeux Olympiques et Paralympiques, nous avons célébré l'esprit des Jeux en organisant des événements gratuits comme « Entrons en Jeux » à Guerlédan permettant à toutes et tous de découvrir et de pratiquer des disciplines sportives.

Notre ambition est claire : permettre l'inscription de la pratique sportive dans le projet de vie des Costarmoricaines et des Costarmoricains. »



4.1 CRÉATION DE L'AMBITION PARASPORT : INSCRIRE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LE PROJET DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conscient que le sport favorise l'émancipation des personnes, le Département a renforcé en 2024 son soutien au parasport en affichant clairement son ambition en la matière. Par un éventail d'actions concrètes et d'événements phares, le Département, avec l'ensemble des acteurs du secteur, a pour ambition d'inscrire la pratique sportive dans le projet de vie des personnes en situation de handicap.



Pour aller plus loin

<https://lc.cx/rZA1uNt>

FORMER LES ASSOCIATIONS COSTARMORICAINES POUR L'ACCUEIL DES PRATIQUANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Porté par le Comité paralympique et sportif français (CPSF), le programme Club Inclusif propose à tous les clubs sportifs volontaires de se former à l'accueil de personnes en situation de handicap. Il est composé de plusieurs modules de formation alliant théorie, pratique, sensibilisation, suivi et accompagnement dispensés par le CPSF avec les comités locaux des fédérations handisport et sport adapté.

Le Département a financé l'organisation de trois sessions de formation pour les associations costarmoricaines (18 000€) à Pédernec, Lamballe et Loudéac ce qui a permis la formation de 36 structures sportives en 2024.



ZOOM SUR

L'ACCUEIL DES JEUX NATIONAUX DE L'AVENIR HANDISPORT 2024 À SAINT-BRIEUC

Seulement trois mois avant le début des Jeux Paralympiques 2024, cet événement organisé par la Fédération Française Handisport a été l'occasion de mettre en lumière la pratique et les valeurs portées par l'handisport et a accueilli plus de 500 jeunes sportifs et sportives en situation de handicap. Il constitue la manifestation sportive la plus soutenue financièrement par le Département en 2024 et est une concrétisation de l'ambition du Département de faire des Côtes d'Armor une terre d'accueil pour le parasport.



FIL ROUGE: « YES YOU TRAIL »

Fort du succès remporté en 2022 et en 2023, le Département a souhaité reconduire en 2024 la découverte de circuits adaptés aux personnes en situation de handicap et en autonomie de marche, en partenariat avec des manifestations sportives costarmoricaines. Ces trails aux distances et terrains variables sont ouverts à toutes et tous.

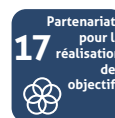
2024 EN CHIFFRES

6 COURSES
DONT

1 TRAIL
DE NUIT

170
PARTICIPATIONS





4.2 FAIRE VIVRE L'ESPRIT DES JEUX EN CÔTES D'ARMOR

« ENTRONS EN JEUX »

À quelques jours des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Département des Côtes d'Armor a mis à l'honneur la journée olympique et paralympique le 23 juin à la base départementale de Guerlédan via l'opération « Entrons en Jeux ». Cette journée gratuite a été l'occasion de promouvoir les valeurs du sport, célébrer l'esprit des Jeux, et essayer de nombreux sports en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif, les comités départementaux, la base départementale de Guerlédan et les clubs sportifs locaux.

SOUTIEN AUX SPORTIVES ET SPORTIFS QUALIFIÉS AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Les Côtes d'Armor bénéficient d'une vitalité sportive exceptionnelle ! Les activités proposées en clubs sont extrêmement variées et les athlètes très talentueux. Le Département a soutenu activement les sportives et sportifs en lice pour les JOP de Paris 2024 par un soutien financier et un accompagnement en matière de communication et recherche de partenariat.



L'ACCUEIL DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BREAKDANCE

Le Département, en partenariat avec la Ville de Saint-Brieuc et l'association UnVsti, a initié la venue en Côtes d'Armor de l'équipe de France de breaking, en avril. Objectif : faire découvrir cette nouvelle discipline olympique à un (très) large public, notamment à l'EHPAD du Prévallon de Saint-Brieuc.



1. Audrey Cordon-Ragot (cyclisme)
2. Mathias Even (natation)
3. Steven Henry (canoë-kayak)
4. Jules Ménard et Christophe Ménard (boccia)
5. Arthur Pilard (BMX)
6. Xuefei Qi (badminton)
7. Alexandra Tavernier (lancer de marteau)
8. Gatien Le Rousseau (cyclisme)
9. Alexandre Léauté (cyclisme)
10. Aurélie Garcia (volley assis)
11. Maël Gouyette (athlétisme)

4.3 SE MOBILISER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le Département investit et met en place des actions pour que toutes et tous puissent s'épanouir et évoluer dans un cadre propice aux apprentissages. Il accompagne également les universités pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC LES UNIVERSITÉS

Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) a été signé en 2024 par le Département des Côtes d'Armor, l'Agglomération de Saint-Brieuc, l'Université de Rennes et l'Université de Rennes 2. Il a pour ambition de favoriser la poursuite d'études à Saint-Brieuc, d'offrir des formations en lien avec les défis du territoire, de faire du Campus Mazier un campus expérimental mais aussi de maintenir et développer des activités de recherche, de créer une dynamique d'échanges et de mutualisation. Dans ce but, les deux collectivités soutiennent financièrement les universités partenaires en matière d'investissement et de fonctionnement, couvrant des frais de personnel, pédagogiques, d'accompagnement d'étudiants, aides à la bibliothèque.



Pour aller plus loin ++++++

Schéma Départemental de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 2024-2030

<https://lc.cx/meJFPq>



LA RUGBYGIRL ACADEMIE, UN PROGRAMME ÉDUCATIF

En 2024, le Département est partenaire de la RugbyGirl Académie, un programme d'éducation et d'insertion par le sport pour les jeunes filles de 12 à 17 ans, créé par la Costarmoricaine Lénaïg Corson, joueuse internationale de rugby. Au programme ? Confiance en soi, ateliers mêlant sport santé et éducation à l'environnement, lien social, émancipation et... rugby !

FIL ROUGE : LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DES INVESTISSEMENTS DES UNIVERSITÉS

Pour répondre aux besoins du territoire et accompagner les universités dans la transition écologique, le Département est partenaire des investissements bâtimentaires.

> UN NOUVEL AMPHITHÉÂTRE À L'UCO À GUINGAMP

Un nouveau bâtiment va être construit sur le site de l'UCO de Guingamp en face de la halle technologique. Il comprendra un nouvel amphithéâtre de 125 places et une salle de cours de 56 places. La participation du Département est de 261 000€ (25%). Le projet sera livré dans le courant de l'année universitaire 2025-2026.

> RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE 4 DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2 À SAINT-BRIEUC

L'amphithéâtre 4, situé sur le Campus Mazier à Saint-Brieuc au sein de l'Université de Rennes 2, est à rénover entièrement au vu des enjeux énergétiques et de la vétusté du bâtiment. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation bretonne pour la rénovation du bâti universitaire 2023-2029 qui prévoit également des travaux d'amélioration énergétique à l'IUT de Saint-Brieuc (Université de Rennes). Le Département apporte une participation de 228 473€ (soit un taux de participation de 9,52%).

> LE FUTUR INSTITUT BOUSSINGAULT À PLOUFRAGAN

Cette nouvelle école d'ingénieurs spécialisée sur le lien entre génie digital et génie biologique, portée par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Bretagne, ouvrira ses portes à 180 étudiants. La livraison du bâtiment est prévue pour 2026. Le Département est partenaire à hauteur de 625 000€ (21,55%).

> LE LEARNING CENTER À SAINT-BRIEUC

Le Département est partenaire du projet de nouvelle bibliothèque universitaire sur le campus Mazier à Saint-Brieuc, prévu dans le Contrat de Plan Etat-Région (participation du Département : 787 500€ - 13,25%).



Reconstruire, rénover et accélérer la transition écologique dans les collèges est un enjeu majeur. En charge de la construction, l'entretien et l'équipement des collèges publics, le Département a un rôle primordial à jouer en bâtissant des lieux confortables et adaptés pour apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions.



Reconstruction du collège Jacques-Prévert – Guingamp (21 M€)

La reconstruction se poursuit, les travaux s'achèvent. Les 600 élèves feront leur rentrée en février 2025 pour une livraison finale prévue fin 2025 / début 2026, après déconstruction de l'actuel collège et aménagements des extérieurs.



Reconstruction partielle et restructuration du collège Roger-Vercel – Dinan (13 M€)

Le site prend peu à peu son nouveau visage. Ce chantier en plusieurs phases poursuit sa progression. Le bâtiment neuf, qui comprend notamment un gymnase, est en cours de construction. D'autres étapes suivront avant une livraison prévue mi 2026.



Reconstruction du collège La Gautrais – Plouasne (11,7M€)

Après la désignation de l'agence NUNC Architectes, les études de conception se poursuivent pour livrer ce nouveau collège aux 300 élèves en 2028.



Reconstruction de la restauration du collège Per-Jakez-Hélias – Merdrignac (3,70 M€)

Les études de conception se poursuivent sur la base du projet de l'agence Bihan Pageot Maillet.



> Reconstruction du collège Jean-Jaurès – Saint-Nicolas-du-Pélem (8,90 M€)

Le concours d'architecte a été lancé en 2024. Les esquisses et études de conception sont attendues pour 2025. Les travaux débuteront en 2026 pour s'achever en 2028.



Pour aller plus loin +++++

*** Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges**

<https://lc.cx/ncwrKB>

4.4 LA CULTURE COMME BIEN COMMUN

Parce que l'accès à la culture est un droit, le Conseil départemental s'engage pour que cette ambition devienne une réalité pour toutes et tous, sur le territoire costarmoricain.



ZOOM SUR

UNE PASSERELLE PMR POUR L'ACCÈS AU DOMAINE DÉPARTEMENTAL DU GUILDO

Le château du Guildo fait partie des 6 Domaines départementaux et poursuit sa mise aux normes et d'accessibilité avec notamment la livraison de la passerelle d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) en 2024.



UN GUIDE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE DES CÔTES D'ARMOR

Au-delà d'une compétence obligatoire, le Département des Côtes d'Armor a fait de la lecture publique et du développement des bibliothèques un enjeu majeur de sa politique culturelle. Un des objectifs est notamment de faire des bibliothèques des lieux d'innovation sociale, numérique et environnementale. En effet, les bibliothèques constituent le premier réseau d'équipements culturels de proximité des Costarmoricaines et Costarmoricains. Elles sont par essence des lieux propices à la médiation culturelle* : élargissement de l'accès des publics au livre et à la lecture, médiation scientifique* et culturelle, et bien sûr, médiation numérique*.

À l'heure où les usages du numérique ont bouleversé notre société, la lutte contre l'illectronisme* constitue une priorité. En tant qu'équipements de proximité, les bibliothèques font partie des lieux privilégiés d'inclusion et de médiation numériques. La Bibliothèque des Côtes d'Armor propose une offre de médiation numérique à destination des actrices et acteurs, réguliers ou occasionnels, des bibliothèques du réseau départemental. Elle dispose en outre d'un ensemble de matériels de médiation numérique, à disposition de l'ensemble des bibliothèques du réseau départemental.

Ce guide à destination des bibliothèques des Côtes d'Armor vient en complément d'une offre de formations et d'animations.



Pour aller plus loin +++++
<https://lc.cx/ETcawa>

* En clair :

- La médiation culturelle regroupe les actions visant à établir un lien entre le public et les œuvres artistiques ou propositions culturelles.
- La médiation scientifique est une pratique qui établit un lien entre le monde scientifique et le grand public, facilitant l'échange d'informations et de savoirs.
- La médiation numérique désigne l'ensemble des techniques et méthodes visant à rendre les individus capables de comprendre et maîtriser les enjeux et usages des technologies numériques.
- L'illectronisme désigne le manque ou l'insuffisance de compétences nécessaires à l'utilisation des outils numériques et électroniques.

EN CHIFFRES

248

BIBLIOTHÈQUES
DESSERVIES ET
ACCOMPAGNÉES

561

PERSONNELS DE
BIBLIOTHÈQUES
FORMÉS

13

PROJETS DE NOUVELLES
MÉDIATHÈQUES ACCOMPAGNÉS
DEPUIS 2021

140 000

DOCUMENTS PRÊTÉS
EN 1 AN

6

PACTES
CULTURELS
SIGNÉS SUR
LE TERRITOIRE

1

PRIX LITTÉRAIRE ANNUEL :
LE PRIX LOUIS-GUILLOUX



Pour aller plus loin +++++
<https://bca.cotesdarmor.fr/>



4.5 SOUTENIR L'ENGAGEMENT CITOYEN À TOUT ÂGE

FIL ROUGE : RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LE LIEN CITOYEN EN CÔTES D'ARMOR

1^{re} édition du Conseil départemental des collégiennes et des collégiens



Huit collèges participants et autant de projets élaborés : c'est une première édition réussie pour le Conseil départemental des collégiennes et collégiens qui valorise l'engagement citoyen de la jeunesse costarmoricaine. À l'occasion d'une séance organisée le 21 mai dernier dans l'hémicycle du Département, les élèves ont pu présenter leurs travaux et voter pour le projet le plus pertinent. Lauréats, les élèves du collège des Cordeliers de Dinan ont été invités à participer à la session d'été du Conseil départemental, le 24 juin dernier, et ont pu exposer aux élues et élus départementaux leurs ambitions pour la végétalisation des cours de récréation. À cette occasion, un budget de 5 000 € a été voté pour permettre sa concrétisation.



Retrouvez
le bilan 2022-2024
du Plan démocratie
<https://lc.cx/bnk1mE>



Pour aller plus loin +++++

Le premier Conseil
des collégiennes et
collégiens
des Côtes d'Armor
<https://lc.cx/vHQY6O>



ZOOMS SUR

LE PASS'ENGAGEMENT



Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, le Pass'Engagement est un dispositif innovant qui vise à la fois à renforcer la solidarité et le lien social, et à permettre aux jeunes de financer un projet personnel ou professionnel qui leur tient à cœur. En échange de quelques heures de bénévolat (minimum 2h par semaine) pendant un an dans des secteurs tels que l'aide aux personnes âgées et/ou handicapées, l'encadrement d'activités sportives ou culturelles ou encore l'aide aux devoirs, les jeunes pourront recevoir une bourse allant jusqu'à 1 200 €. Ce dispositif est financé par le Département à hauteur de 75 000 €, la CAF à hauteur de 125 000 €, et 5 Établissements publics de coopération intercommunale. Chaque année, une centaine de jeunes en bénéficie.

LES COMITÉS D'USAGERS

Le Département propose des concertations avec les usagers. Donner le pouvoir d'agir aux parents en protection de l'enfance ou aux allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) suppose un engagement fort des deux côtés : professionnels des services et usagers, usagers. C'est un challenge qui encourage à changer sa pratique professionnelle, faire un ou plusieurs pas de côté, pour changer le regard et tenter d'autres solutions.

FIL ROUGE : « LE MAG' DES ANNÉES COLLÈGE : « ÇA CONTINUE ! »



Pour aller plus loin +++++

https://cotesdarmor.fr/le_mag

LES ÉTATS GÉNÉRAUX
DE L'INFORMATION

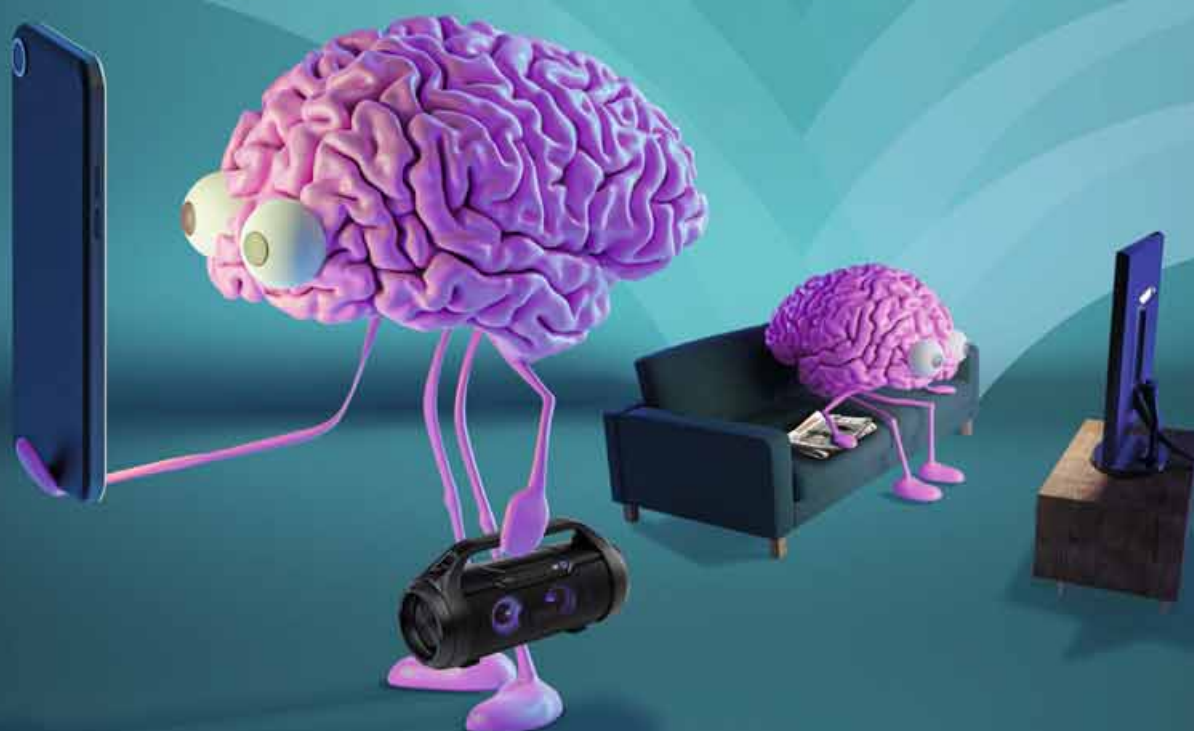
BREUJOÙ AR C'HELAOUÏÑ

L'INFO DANS TOUS SES ÉTATS !

Et si on s'éduquait aux médias ?

GRATUIT

Pour tous, professionnels,
scolaires, familles...



2 & 3 FÉV. 2024 LANNION

Carré Magique
et Ursulines

CONFÉRENCES // DÉBATS // SOIRÉE "PRESSETACLE"
ATELIERS // ANIMATIONS

PLATEAU RADIO - FOND VERT - DEEP FAKE
IA - MONTAGE VIDÉO - RÉSEAUX SOCIAUX
LIBERTÉ DE LA PRESSE - JOURNALISME D'ENQUÊTE...



Programme & inscriptions



Le Télégramme



Côtes d'Armor
le Département





UN FESTIVAL D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Le Département s'est engagé dans la démarche des États généraux de l'information et a organisé en 2024 à Lannion un événement à destination du grand public, des acteurs de la presse et de l'éducation, des structures socio-éducatives et des scolaires, avec l'objectif de susciter des débats et de réunir des propositions en faveur d'une information de qualité.

Au programme: ateliers pour toute la famille, conférences, expositions, projections et un prespectacle, spectacle à la forme inédite. Une excellente occasion pour chacun d'infiltrer le monde passionnant des médias, pour mieux le comprendre et donc mieux y naviguer.

La manifestation était organisée en partenariat avec la Ville de Lannion, Lannion Trégor Communauté, la Région, Reporters sans frontières et les groupes de presse bretons.

À l'heure où la défiance envers les médias grandit et où la désinformation circule toujours davantage, l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) reste le meilleur levier pour que jeunes et moins jeunes apprennent à faire bon usage des médias. En Côtes d'Armor, le Département encourage ces pratiques, en soutenant notamment les structures d'éducation populaire actives en la matière. Récemment, la création du Mag', l'info des années collège, permet aux jeunes de contribuer à la fabrique de l'information et contribue à favoriser l'émergence d'une génération de citoyennes et citoyens éclairés.





La restauration collective au service d'une alimentation durable.

5.

IMPULSER
DES DYNAMIQUES
D'ÉCO-CONSOMMATION

5.



Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Adopter une consommation responsable, cela consiste à considérer l'impact environnemental, économique et social d'un produit ou d'un service, sur l'ensemble de son cycle de vie. Il s'agit de faire en sorte que la

consommation soit à la fois respectueuse de l'environnement, bénéfique pour l'économie (notamment locale), bonne pour la santé, mais aussi positive pour la société.



Didier Yon

Conseiller délégué à l'agriculture et à la pêche



Pour une alimentation locale et de qualité dans les restaurants scolaires

Le fonctionnement des achats en restauration collective ne nous donnait pas pleinement satisfaction. En partenariat avec la Région et les autres Départements bretons, nous avons décidé de reprendre la main sur les achats des cantines. Ce nouveau groupement d'achat régional baptisé "Breizh Achat" doit permettre aux établissements scolaires d'accéder à une vaste palette de produits locaux et d'augmenter le champ des possibles en denrées alimentaires fraîches, de saison et de proximité. Notre territoire regorge de bons produits grâce au savoir-faire de nos éleveurs, producteurs, pêcheurs, maraîchers et artisans... Profitons-en !»



5.1 POLITIQUE ALIMEN'TERRE D'ARMOR : CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'ACHAT RÉGIONAL « BREIZH ACHAT »



Inscrit dans la démarche « Alimen'Terre d'Armor », le Département a adhéré en 2024 à la centrale d'achat régionale « Breizh Achats », avec l'objectif de mettre à disposition des collèges qui le souhaiteront des marchés à bons de commandes par types

de produits, encourageant ainsi la mise en relation avec des producteurs locaux. Ces marchés se déploieront au fur et à mesure entre 2025 et 2027.

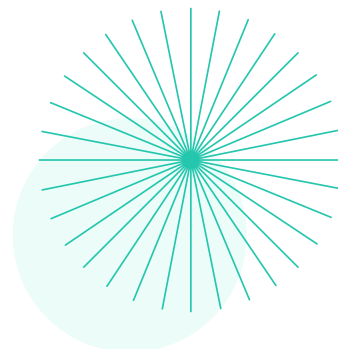
EN CHIFFRES

2,5
MILLIONS
DE REPAS / AN
DANS LES COLLÈGES
PUBLICS

8,12 €
PRIX DE REVIENT
DU REPAS

ENTRE
0,25 ET
3,60 €
DE PARTICIPATION
DES FAMILLES.

510 000 €
D'AIDE EN COMPLÉMENT
POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS



ZOOM SUR

LES ASSISES DÉPARTEMENTALES DE LA RECHERCHE & DE L'INNOVATION 2024 SUR LE THÈME DE L'ALIMENTATION

La 8^e édition des Assises de la Recherche et de l'Innovation a réuni les institutions de recherche, les entreprises innovantes du département et les chercheurs, autour du thème "Les Côtes d'Armor innovent pour notre alimentation". Au cours de conférences, de stands de démonstration et de tables rondes, cet événement annuel dont la thématique est renouvelée chaque année, a réuni des chercheuses et

chercheurs, des expertes et experts, des étudiantes et étudiants, des associations et des professionnelles et professionnels engagés dans l'innovation et l'alimentation. Ils ont pu mettre en commun les solutions et expérimentations en cours ou en projet. Les doctorantes et doctorants soutenus financièrement par le Département ont partagé leurs travaux de recherche.



5.2 POUR UN TOURISME DURABLE, INCLUSIF ET ÉQUILIBRÉ EN CÔTES D'ARMOR

Couvrant la période 2025 à 2029, le nouveau schéma de développement touristique des Côtes d'Armor donne la vision du Département en matière de tourisme sur les prochaines années.

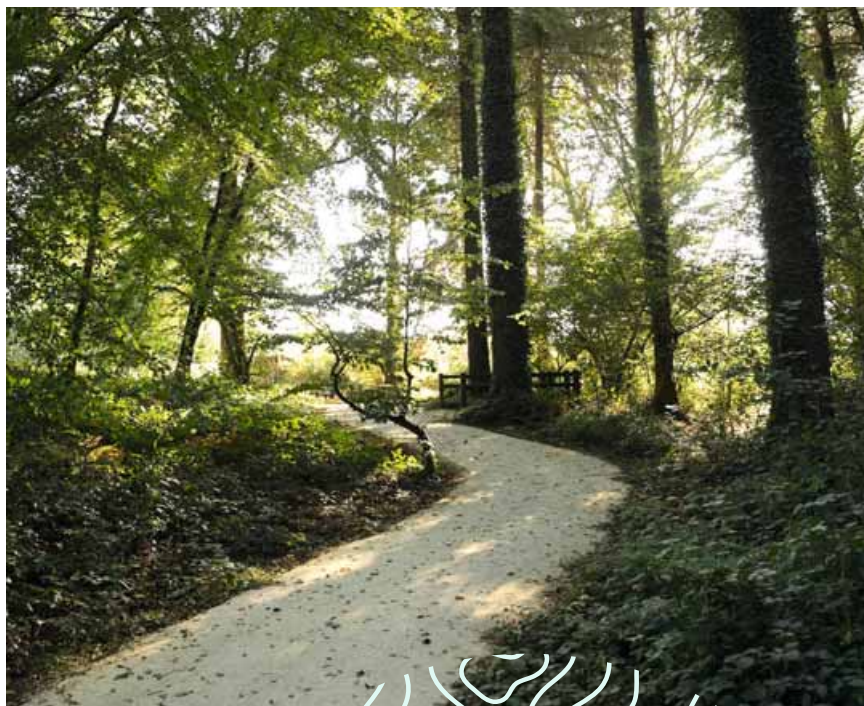
Quelques exemples d'actions retenues dans ce schéma qui contribuent au respect des objectifs de développement durable :

- améliorer significativement l'accueil des personnes en situation de handicap (visiteurs extérieurs, Costarmoricaines et Costarmoricains en excursion) en mettant en place une filière « tourisme et handicap » et un observatoire « handitourisme » ;
- améliorer l'accueil et la gestion des flux sur les sites naturels à forte notoriété et renforcer la sensibilisation auprès des publics, en particulier des jeunes.



Pour aller plus loin +++++

Le nouveau schéma de développement touristique des Côtes d'Armor
<https://lc.cx/eCCs-9>



ZOOM SUR



LE PROJET DE RÉNOVATION DU PLANÉTIARIUM À PLEUMEUR-BODOU

C'est une mesure phare du schéma touristique. Outre la salle de projection et le remplacement du dôme, les travaux de rénovation concerneront l'ensemble du bâtiment. Ce projet estimé à 4,5 M€ HT sera entre autres financé par le Département à hauteur de 1,5 M€, à part égale avec Lannion Trégor Communauté.

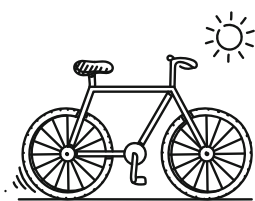


ZOOM SUR



« LES MINUTES BLEUES »

Rendez-vous automnal incontournable, la 3^e édition des « Minutes bleues » a invité les habitantes et habitants du territoire à vivre des expériences insolites et inédites, dans plusieurs lieux du patrimoine des Côtes d'Armor, baignés dans la lumière bleue de l'aube ou du crépuscule. Cet événement accessible à toutes et tous permet de découvrir, seul, entre amis ou en famille, le patrimoine culturel, historique et naturel d'une autre manière, par une approche plus sensible, provoquant des émotions, qui nous relient plus fortement à notre environnement. Cette année, 3 Domaines départementaux se sont inscrits dans la démarche : l'Abbaye de Beauport, la Roche Jagu et le Château de la Hunaudaye.



5.3 AIDE AUX COMMUNES : EN 2024, DES PROJETS SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour favoriser la cohésion des territoires, la collectivité accompagne les 348 communes dans la réalisation de leurs projets. Le Département investit également dans des domaines stratégiques, comme l'agriculture, le tourisme ou le numérique, pour un aménagement durable et équilibré du territoire.

PRÈS DE **52 M€**

DONT LA MOITIÉ EST DÉDIÉE AUX COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS.

OBJECTIFS :

- **RENFORCER L'ACCÈS DES HABITANTES ET HABITANTS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ (SANTÉ, LOGEMENT, NUMÉRIQUE...)**
- **ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
- **DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES**
- **SOUTENIR LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS**



ZOOM SUR

QUELQUES PROJETS SOUTENUS EN 2024 :



- **À Bourbriac**, soutien à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire



- **À Rospez**, création d'une maison intergénérationnelle

5.4 DES GRANDS INVESTISSEMENT PROGRAMMÉS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

FUTURE MDD DE LOUDÉAC : UN PROJET AMBITIEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Maison du Département (MDD) de Loudéac, actuellement hébergée au sein d'un bâtiment du Centre Hospitalier du Centre-Bretagne, sera construite à l'horizon 2027 sur un nouveau site rue du Docteur Robin. Le concours de maîtrise d'œuvre a désigné NUNC Architecte pour la conception d'un lieu au plus proche des besoins du public accueilli et des agentes et agents, intégrant les objectifs du Département en matière de développement durable et de transition énergétique.



BUDGET TOTAL DU PROJET **10 M€**

Les atouts du projet :

- une consommation énergétique maîtrisée (compacité, isolation thermique, orientation...);
- l'utilisation d'énergies décarbonées;
- le recours à des matériaux biosourcés (structure et bardage bois, isolation, matériaux de second œuvre)
- le réemploi de matériaux;
- la production d'énergies renouvelables (installations photovoltaïques sur la toiture);
- la diminution de la consommation d'eau et optimisation de l'usage de l'eau potable (récupération d'eaux pluviales pour les sanitaires, équipements sanitaires économes);
- l'encouragement à l'utilisation de modes de déplacement doux (accès, stationnement, sécurité);
- valorisation de la biodiversité du site.

LE DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL

Actuellement situé sur l'île aux lapins, au Légué, à Saint-Brieuc, le site du centre technique départemental n'est plus adapté en termes de conditions de travail des agentes et agents, de son impact énergétique mais aussi de positionnement au regard de son enclavement dans un secteur urbain relativement éloigné des accès aux grands axes routiers. Un nouveau site répondant aux critères de rayonnement départemental et d'optimisation des espaces a été identifié à Lamballe-Armor et a été acquis par le Département en 2024 pour un montant de 4,5 M€. Les 50 agentes et agents s'installeront courant 2025.



LE RÉAMÉNAGEMENT DU PORT D'ARMOR À SAINT-QUAY-PORTRIEUX (20M€)

Afin d'accueillir l'activité de maintenance des éoliennes en mer dans le port d'Armor, un programme de modernisation et de réaménagement du port est programmé. Il prévoit l'installation d'une plateforme pour la maintenance, le remplacement et l'allongement de pontons et l'extension du bâtiment de la SNSM. La livraison des ouvrages est prévue pour fin 2027/début 2028.

MAIS AUSSI

Plusieurs chantiers se poursuivent :

• **DÉMÉNAGEMENT DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT LAMARTINE** à Saint-Brieuc en 2024 en prévision de sa vente en 2025.

• **ACQUISITION D'UN SITE EN 2024** pour y installer la MDD de Saint-Brieuc Couronne.

• **POURSUITE DES TRAVAUX DU CENTRE D'EXPLOITATION DES ROUTES DE PLOUARET**

• **FINALISATION DES TRAVAUX DU PONT SAINT-CHRISTOPHE** à Lézardrieux.





5.5 LES AGENTES ET AGENTS SE FORMENT ET INNOVENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La collectivité se veut exemplaire et peut compter sur l'investissement de ses agentes et agents pour proposer des actions concrètes et agir en faveur du développement durable dans leurs pratiques du quotidien. Au sein des Maisons du Département, plusieurs projets ont vu le jour :

- **À Loudéac**, les agentes et agents poursuivent la mise en œuvre de leur démarche globale en faveur de la transition écologique : compost, salle de troc, covoiturage, commandes de légumes bio et locaux, travail autour des notions d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes.
- **À Lannion**, les agentes et agents agissent sur plusieurs leviers : écogestes, kit économies d'eau, actions de sensibilisation, organisation du don de vêtements, étude des niveaux de consommations d'énergies, déploiement de l'action Act'Énergie pour l'année 2025, etc.



ZOOM SUR

LE 1^{ER} TEMPS FORT DÉDIÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre du projet d'administration, les agentes et agents, les élus et élus du Département ont été invités à un après-midi intitulé « La transition écologique et nous : ensemble, c'est possible ! ». Cette demi-journée a réuni des agents aux métiers très différents mais avec la même préoccupation du respect du vivant, de l'environnement et de la qualité de la relation à son milieu de vie. Au programme, des ateliers, stands et tables rondes qui ont permis à toutes et tous de découvrir des aspects particuliers des métiers de leurs collègues et comprendre comment ceux-ci ont un impact direct sur la qualité de l'environnement direct de travail et / ou l'environnement plus large des milieux urbains ou naturels qui nous entourent.



LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

VOICI LA LISTE DE CES DIX-SEPT ODD.

1 Pas de pauvreté 	Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.	8 Travail décent et croissance économique 	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.	15 Vie terrestre 	Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, la lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.
2 Faim "ZÉRO" 	Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.	9 Industrie, innovation et infrastructure 	Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.	16 Paix, justice et institutions efficaces 	Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.
3 Bonne santé et bien-être 	Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.	10 Inégalités réduites 	Réduire les inégalités dans et entre les pays.	17 Partenariats pour la réalisation des objectifs 	Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.
4 Éducation de qualité 	Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.	11 Villes et communautés durables 	Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.		
5 Égalité entre les sexes 	Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.	12 Consommation et production responsables 	Assurer des modes de consommation et de production durables.		
6 Eau propre et assainissement 	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.	13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 	Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.		
7 Énergie propre et d'un coût abordable 	Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.	14 Vie aquatique 	Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.		



Pour aller plus loin +++++
<https://lc.cx/6-RFWz>

Source: ONU

LES CÔTES D'ARMOR, TERRITOIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions mises en œuvre par les services du Département rayonnent sur l'ensemble du territoire, celles présentées dans ce rapport en sont quelques exemples.

Lannion

- Collège Yves-Coppens Pose de panneaux photovoltaïques (P.10)
- Etats Généraux de l'information (P.41)

Châtaudren-Plouagat

- EHPAD Guy-Maros Soutien aux EHPAD (P.28)

Glomel

- Landes de Lan Bern Restaurer les landes (P.20)

Pleumeur-Bodou

- Projet de rénovation du Planétarium (P.45)

Bourbriac

- Soutien à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire (CT3G) (P.46)

Paimpol

- Les minutes bleues à l'Abbaye de Beauport (P.45)

Guerlédan

- Entrons en Jeux (P.35)

Guingamp

- Soutien au nouveau bâtiment et à la Clinique universitaire mobile (UCO) (P.26)
- Reconstruction du collège Jacques-Prévert (P.37)

Château de la Roche Jagu - Ploëzal

- Restauration écologique des bassins (P.21)
- Les Minutes Bleues (P.45)

Loudéac

- Ouverture de la maison Ker Jeanne des Apprentis d'Auteuil (P.27)
- Projet de construction d'une nouvelle MDD (P.47)

Rostrenen

- EHPAD Monseigneur Bouché - Soutien aux EHPAD (P.28)

Trédrez-Locquémeau

- Restauration du parc de Dourven (P.20)

Rospez

- Création d'une maison intergénérationnelle (CT3G) (P.46)

Saint-Quay-Portrieux

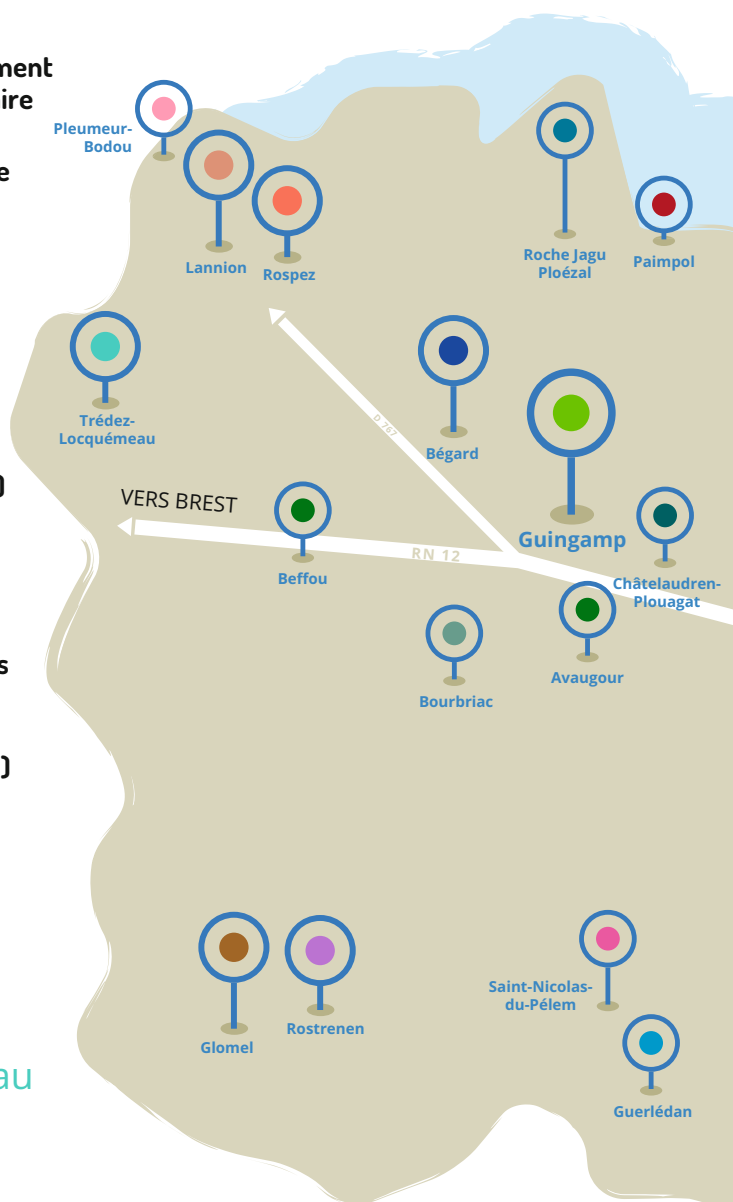
- Réaménagement du port d'Armor (P.47)

St-Nicolas-du-Pélem

- Reconstruction du collège Jean-Jaurès (P.37)

Plédéliac

- Les Minutes Bleues au château de la Hunaudaye (P.45)



Saint-Brieuc

- Accueil de l'équipe de France de Breakdance (P.35)
- École la Croix-Rouge Chaufferie biomasse (P.10)

Yffiniac

- Structure d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (P.28)

Dinan

- Reconstruction partielle et restructuration du collège Roger-Vercel (P.37)
- EHPAD Les Jardins Anglais - Soutien aux EHPAD (P.28)
- Collège des Cordeliers, Lauréat du Conseil des collégiennes et des collégiens (P.39)

Hillion

- Ombrières de l'aire de covoiturage (P.10)

Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

- Création du Parc Naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude (P.18)

Bégard

- Nouvel internat éducatif Ti Laouen (P.26)

Lamballe-Armor

- Accueil du futur Centre Technique Départemental (P.47)

Lamballe-Dinan

- Inauguration de la ligne TER (P.12)

Plouasne

- Reconstruction de la restauration du collège La Gautrais (P.37)

Avaugour - Beffou - Dourven

- Accompagner les forêts à se relever de la tempête Ciarán (P.20)

Le Hinglé

- EHPAD Pax et Clair Soleil - Soutien aux EHPAD (P.28)

Créhen

- Réfection de la chaussée de la RD 768 (P.15)
- Mise aux normes et travaux d'accessibilité au château du Guildo (P.38)

Merdrignac

- Reconstruction de la restauration du collège Per-Jakez-Hélias (P.37)

Saint-Caradec

- Création d'un lieu de rencontre et d'une aire de services pour vélos (CT3G) (P.13)



* Carte non exhaustive.

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général de Gaulle CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Pour vous renseigner sur tous
les services et toutes les aides
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Tél. 02 96 62 62 22